

DOC. PARLEMENTAIRE No 18

“reponce na été donnée, on suppose que cette requete sera mise devant les “deux chambres pour y etre considérées.

De ce passage vous pouvé inferer que leur vues tendent au même but que les notres; et nous serions d'avis qu'en s'unissant a leurs agens, les mesures les plus efficaces fussent prises pour obtenir une chambre d'assemblée.

Quelqu'indifferens que puissent être le plus grand nombre de Canadiens, au sujet des formes de gouvernement, ou qu'on puisse les supposer tels, ils ne verront pas sans le ressentir vivement une partie de la province dont ils sonts (sic) habitants, érigée en un nouveau gouvernement et libre, pendant qu'ils en seroient exclus eux mêmes, ainsy que de toute la participation a la legislation.

Nous nous etions flatté par les diverses conversations que vous avé eu avec le Lord Sydney touchant ces affaires, qu'il auroit été adopté quelques moyens pour procurer les libres suffrages du peuple. Mais les demarches de rapeller notre lieutenant-gouverneur Hamilton et d'avancer et de dele-guer le pouvoir du gouverneur et commandant en chef de la provinceet des troupes à un officier militaire,¹ demontre très fortement que les ministres paroissent éloignés de faire usage de tels moyens ce qui ne nous laisse aucune esperances (sic) que la voye du peuple puisse etre connue franchement et librement, en effet quels seroient les hommes les plus instruits et les moin independants qui voudroient donner leurs opinions en contradiction a un gouverneur revetu du pouvoir de les commander a son gré, de fixer sans controle la duréé de leur servitude, et de les recompenser de leur peines avec une force militaire sous sa propre direction?

Vous observeré donc sans peine qu'il y auroit des difficultés insurmontables a obtenir de nouvelles signatures dans le moment present, cependant nous ne perdons nullement de vue l'objet de nos souhaits.

Nous ne demandons que les droits qui appartiennent a tous sujets anglois et nous esperons que sous peu ils nous seront accordez car nous ne pouvons pas croire que le Senat de la Grande-Bretagne continue a perpetuer la distinction deshonorante manifestée envers cette province seule de toutes celles qui restent a la nation britannique.

Nous tirons la plus grande satisfaction de vos assurances, que nos opinions sont a ce sujet comme les notres. Et que vous etes resolu de soutenir ce que nous demandons dans nos requetes avec fermeté et modération.

Nous sommes très heureux de remarquer que vous consideré le bien etre de cette province souffrante intimement liée avec vos interets et que les votre et les notre réunis sont des objets auxquels vous voulé bien porter votre attention particuliere, nous avons la plus grande confiance dans les

¹Le brigadier général Henry Hope. Voir note 1, p. 778.